



Droit des medecins de la prefecture

Par **coco**, le **04/11/2008** à **17:01**

lors d'une visite medicale a la prefecture pour mon permis de conduire (retrait deux mois novembre 2007) les medecins m'ont fait soufflé avaient t-ils le droit

Par **Tisuisse**, le **04/11/2008** à **23:13**

Bien entendu, ils sont là pour ça, à moins que vous ne préféreriez la prise de sang avec recherche de traces d'alcool et de stup, les résultats sont plus long à venir donc reprendre un RV avec les médecin, nouveau délai assez long, donc prolongation de l'interdiction de conduire.

Par **coco**, le **05/11/2008** à **09:25**

je ne suis plus en interdiction de conduire . cela fait trois visite a la prefecture ils m'ont renouveler 2 fois mon permis pour 6 mois mais cette fois ci peut etre un peu de zèle .ils me demandent prise de sang gama gt+ ils me m'ont souffler rnj'ai le droit de me poser des questions sur leurs droits

Par **Tisuisse**, le **05/11/2008** à **09:30**

Vous avez probablement raison mais si vous ne voulez pas vous soumettre aux préconisation

des médecins de la préfecture, ils ne pourront pas vous donner un avis favorable pour prolonger votre permis.rnrnApparemment, ils recherchent des traces de stup. Avez-vous l'habitude de fumer du hasich ? Si oui, à quelle cadence et quand en avez-vous fumé pour la dernière fois ?

Par **coco**, le **05/11/2008** à **12:05**

non je ne fume pas de hachish